CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD
LE 27 AVRIL 2021

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 27 avril 2021, à la salle du conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, Gracefield, à 19 h 30.

Sont présents, les membres du conseil : Claude Gauthier, Alain Labelle, Mathieu Caron, Katy Barbe, Hugo Guénette, Bernard Duffy.

Est absent : Le maire Réal Rochon.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire suppléant Mathieu Caron.

Est également présent, le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016.

Sauf indication contraire dans les termes mêmes d'une résolution, l'expression, « adoptée à l'unanimité », présente dans le procès-verbal, doit s'entendre comme incluant le maire.

La séance du conseil est tenue à huis clos en raison de la pandémie actuelle de la Covid-19.

2021-04-155 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Katy Barbe, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

Que la présente séance extraordinaire soit ouverte, il est 19 h 30.

Le maire suppléant, Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-156 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Katy Barbe, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit :

1- Ouverture de la séance extraordinaire
2- Adoption de l'ordre du jour
3- Embauche d'un mécanicien – Suivi de la résolution 2021-03-097
4- Crédit-Bail –Soumission achat d'un balai mécanisé et achat de 2 compresseurs – Suivi de la résolution 2021-03-112 – Procès-verbal de l'ouverture des soumissions

5- Appel d'offres - Location d'une pelle hydraulique – Suivi de la résolution 2021-02-045 – Procès-verbal de l'ouverture des soumissions
6- Appel d'offres camion de déneigement – Suivi de la résolution 2021-02-048 – Procès-verbal de l'ouverture des soumissions – Octroi de contrat
7- Crédit-bail – Achat d'un camion de déneigement
8- Glissières de sécurité - Octroi de contrat
9- Période de questions
10- Levée de la séance extraordinaire

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-157 EMBAUCHE D'UN MÉCANICIEN – SUIVI DE LA RÉSOLUTION 2021-03-097

CONSIDÉRANT QU'une seule candidature a été déposée ;

CONSIDÉRANT les recommandations du Directeur des Travaux publics ;

CONSIDÉRANT l'analyse faite en comité plénier ;

CONSIDÉRANT l'article 21.07 de la convention collective ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour procéder à l'embauche de Monsieur Jason Charron à titre de Mécanicien (poste permanent) de la Ville de Gracefield, échelon 1 pour le service des Travaux publics.

Il est de plus résolu que les conditions d'emploi sont celles édictées à la convention collective en vigueur.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-158 CRÉDIT-BAIL – SOUMISSION ACHAT D'UN BALAI MÉCANISÉ ET ACHAT DE DEUX COMPRESSEURS – SUIVI DE LA RÉSOLUTION 2021-03-112 – PROCÈS-VERAL DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS

CONSIDÉRANT la soumission pour l'achat d'un balai mécanisé et l'achat de deux compresseurs :

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour le crédit-bail pour le balai mécanisé et les deux compresseurs :

CONSIDÉRANT le procès-verbal de l'ouverture des soumissions, tenue le 23 avril 2021 à 11 h 05 ;

CONSIDÉRANT QUE Spar Leasing inc. par le créancier (HSBC) a depuis lors imposé des conditions inacceptables pour le présent conseil, notamment en demandant des informations personnelles sur les conseillers, le maire et le directeur général, ce qui a pour effet de nous traiter comme une société par actions;

CONSIDÉRANT la volonté du présent conseil de ne pas accepter de telles conditions ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Katy Barbe, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

D'accepter l'offre de Crédit-Bail du Groupe financiers RexCap pour la Banque Royale du Canada pour un montant de 73 965.00$ plus les taxes applicables au taux d'intérêts fixe de 3,69%, d'une valeur résiduelle de 1 $ et pour un terme de 120 mois avec des frais de dossier de 400 $, plus les taxes applicables, le tout selon les mêmes autres termes et conditions prévus dans le cadre de la soumission 2021-05 (crédit-bail ; pour l'achat d'un balai mécanisé et l'achat de deux compresseurs).

Prendre note que la proposition de Crédit Municipal & Manufacturier Rexcap (« REXCAP ») est faite conjointement par REXCAP et Crédit-Bail Banque Royale, cette dernière agissant comme crédit-bailleur contractuel pour cette opération de financement.

De mandater le maire suppléant, Monsieur Mathieu Caron et le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tous documents pertinents à cet égard.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-159 APPEL D'OFFRES – LOCATION D'UNE PELLE HYDRAULIQUE – SUIVI DE LA RÉSOLUTION 2021-02-045 - PROCÈS-VERBAL DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS

CONSIDÉRANT l'appel d'offres 2021-03 pour la location d'une pelle hydraulique, suite à la résolution 2021-02-045 ;

CONSIDÉRANT le procès-verbal de l'ouverture des soumissions ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre reçue, est très élevée et ne répond pas au budget actuel de la Ville de Gracefield ;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur des Travaux publics a discuté avec le représentant de Transport Camille Dionne (1991) Inc. pour la location d'une pelle hydraulique pour une durée de 6 mois ;

CONSIDÉRANT QUE cette location est acceptable pour la Ville de Gracefield et est en l'occurrence les montants budgétés pour l'exercice financier en cours ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

De rejeter les résultats de la soumission 2021-03 ;

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour retenir les services de Transport Camille Dionne (1991) Inc. pour la location d'une pelle hydraulique pour une durée de 6 mois pour un loyer de base mensuelle au montant de 6 800.00 $, auquel s'ajoute un montant forfaitaire de 2 600.00 $ plus les taxes applicables, pour des frais de mobilisation ;

Que des frais additionnels peuvent être ajoutés, tel que décrit au contrat, soit un taux horaire de 38.00 $ l'heure excédent les 180 heures prévues mensuellement.

De mandater le maire suppléant, Monsieur Matthieu Caron et le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tous documents pertinents à cet égard.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-160 APPEL D'OFFRES CAMION DE DÉNEIGEMENT – SUIVI DE LA RÉSOLUTION 2021-02-048 – PROCÈS-VERBAL DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT la résolution 2021-02-048 autorisant la direction générale à aller en appel d'offres sur le site du système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour l'achat d'un camion de déneigement détaillé comme suit : Camion 10 roues neuf avec sableuse, équipements de déneigement et boîte dompeuse, selon les termes et conditions qui seront déterminés par les plans et devis ;

CONSIDÉRANT le dépôt de l'ouverture des soumissions tenue le 19 avril 2021 à 11h05 pour l'appel d'offres numéro 2021-04 ;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire conforme aux conditions et termes déterminés dans le devis de l'appel d'offres est : Équipements Lourds Papineau Inc. ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

D'accepter l'offre d'Équipements Lourds Papineau Inc. pour l'acquisition d'un camion 10 roues neuf avec sableuse, équipements de déneigement et boîte et accessoires, dompeuse, modèle Western Star 4700SF au montant de 339 905.60 $ plus les taxes applicables.

L'achat du camion se fera par crédit-bail.

D'autoriser le maire suppléant, Monsieur Mathieu Caron et le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer

tous documents pertinents à cet égard et donner plein effet à la présente résolution.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-161 CRÉDIT-BAIL – ACHAT D'UN CAMION DE DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil de la Ville de Gracefield à aller en soumission sur invitation pour le financement par crédit-bail pour l'acquisition du nouveau camion de déneigement détaillé comme suit : Camion 10 roues neuf avec sableuse, équipements de déneigement et boîte dompeuse ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

D'autoriser la direction générale à aller en appel d'offres public par invitation pour le financement par crédit-bail pour l'achat du camion de déneigement, soit un camion 10 roues neuf avec sableuse, équipements de déneigement et boîte dompeuse pour une période de 10 ans avec un résiduel de 1$, le tout pour un montant de 339 905.60 $.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tous documents pertinents à cet égard et donner plein effet à la présente résolution.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-04-162 GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE des glissières de sécurité sont présentement endommagées et dangereuses à divers endroits sur le Territoire de la Ville de Gracefield ;

CONSIDÉRANT la recommandation du personnel des Travaux publics suite à des inspections effectuées ;

CONSIDÉRANT les prix obtenus de l'Entreprise Ployard 200 inc. ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

D'octroyer le contrat de réparation des glissières de sécurité endommagées et dangereuses à l'Entreprise Ployard 2000 inc pour un montant de 7 127.00 $ plus les taxes applicables, le tout selon la soumission !10636, datée du 15 avril 2021.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tous documents pertinents à cet égard et donner plein effet à la présente résolution.

Cette dépense sera imputée au poste « 02 32000 521 » (Castors, ent, ch. Inf., Ponts), suite à un transfert budgétaire en provenance du poste « 02 32000 141 » (Salaire régulier-voirie).

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-04-163 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le maire suppléant Mathieu Caron et résolu :

De lever la présente séance à 19 h 50.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Le maire suppléant	Le directeur général et greffier
_____	_____
Mathieu Caron Maire suppléant	Sylvain Hubert, notaire

<u>Approbation du procès-verbal :</u>

Je, Mathieu Caron, maire suppléant, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal.

_____
Mathieu Caron
Maire suppléant